

	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone	

Le suivi des urgences a pour but de recueillir des informations sur les mouvements importants et soudains de populations. Les informations sont collectées à travers des entretiens avec des informateurs clés ou des observations directes. **Ce tableau de bord présente des informations sur des mouvements de personnes survenus du 11 au 12 avril 2021 dans le département de la Grande Sido.**

RÉSUMÉ DE L'ALERTE

 **POPULATION AFFECTÉE : 4 122 Personnes retournées, 585 Ménages (estimations)**

Entre le 11 et le 12 avril 2021, suite à des affrontements armés survenus dans la ville de Kanga-Bandoro en République centrafricaine, 4 122 personnes de nationalité tchadienne ainsi qu'un nombre important de personnes de nationalité centrafricaine, ont traversé la frontière pour se réfugier dans la ville de Sido (Département de la Grande Sido, Province du Moyen-Chari).

A la date de publication, ces mouvements de déplacement forcé continuaient. Des collectes de données seront mises en œuvre régulièrement pour obtenir des informations à jour et plus approfondies.

Il est à souligner que les nationalités évoquées sont celles déclarées par les personnes déplacées; elles n'ont pas été confirmées à travers des vérifications de documents d'identité.

 **LIEU DE DÉPLACEMENT :**
Sido (Département de la Grande Sido, Province du Moyen-Chari)

 **PROVENANCE :** Kanga-Bandoro (Préfecture de Nana-Grébizi)


 **DATES DU DÉPLACEMENT :**
Du 11 au 12 Avril 2021

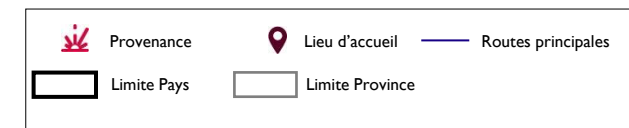
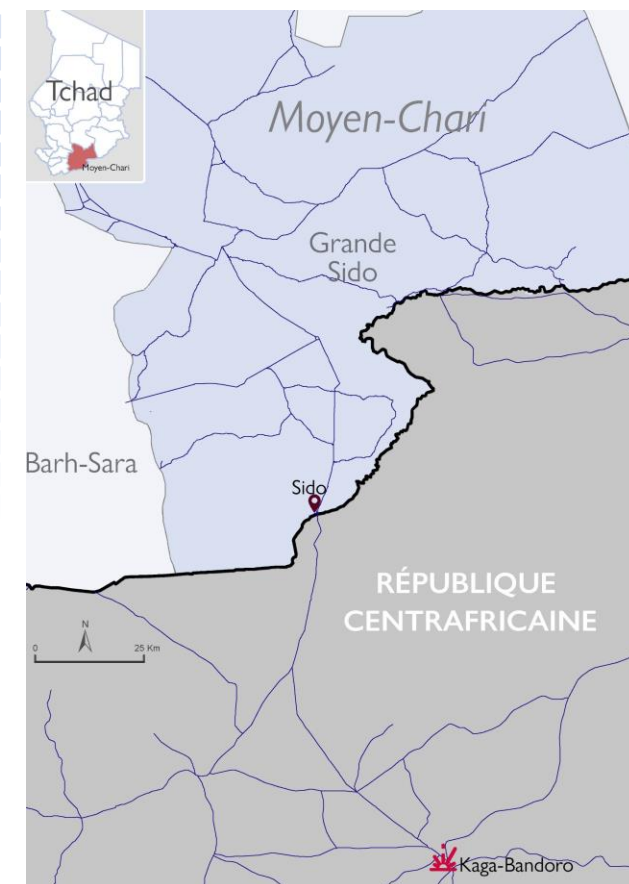
 **CAUSE DU MOUVEMENT :** Affrontements armés

BESOINS PRIORITAIRES

 Vivres

 Abris

 Articles non alimentaires



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.